

A TOUTES FEDERATIONS

C/09/070

Objet : GEOC

Monsieur le Président

Par un communiqué de presse du 17 juillet (ci-joint), le Ministère annonce le lancement officiel du GEOC : Groupe d'Experts sur les Oiseaux et la Chasse.

En matière d'expertise scientifique « indépendante », le GEOC remplace donc l'ONFSH (Observatoire National de la Faune Sauvage et ses Habitats).

Réduite à 9 membres, la composition du GEOC paraît en première analyse relativement équilibrée et confirme la volonté du Ministère de ne pas faire appel aux ex membres de l'ONFSH. On regrettera toutefois la nomination es-qualité d'un collaborateur LPO.

Au cours de sa réunion d'installation, le GEOC a élu son Président, en la personne de Vincent BRETAGNOLE.

Le communiqué donne aussi une première série de thèmes de travaux du GEOC, lesquels ne devraient pas démarrer avant Septembre selon les premières informations dont nous disposons.

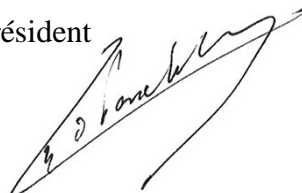
La FNC veillera tout particulièrement à ce que le GEOC soit saisi de questions d'ordre strictement scientifique et non de gestion. Le scientifique doit seulement apporter les connaissances scientifiques utiles au gestionnaire et par là-même éclairer les options de gestion, sans décider des choix et des arbitrages.

Cela dit, le GEOC se montrera extrêmement rigoureux sur la qualité scientifique des dossiers qu'il examinera. Il en va donc de la crédibilité du monde de la chasse de communiquer au GEOC des dossiers scientifiquement irréprochables et de ne pas le « noyer » sous un flot de dossiers approximatifs qui ne pourraient être que rejetés ou renvoyés à leur expéditeur pour complément de travaux.

Ainsi, grâce au contrat de « consulting » scientifique externe qu'elle vient de signer, la FNC sera en mesure de fournir rapidement aux fédérations une première analyse strictement scientifique des éventuels dossiers qu'elles souhaiteraient envoyer au GEOC.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



Charles-Henri de Ponchalon

